

# Saint Léger

*notre village*

Bulletin municipal 2014

## Mot du Maire

L'année 2014 est achevée. Elle fut marquée par l'installation d'un nouveau conseil municipal que vous avez porté à la tête de la Mairie. Une équipe composée d'anciens conseillers et de nouveaux conseillers pour gérer la commune pendant 6 ans.

Avant d'aller plus loin il me faut remercier ceux qui n'ont pas décidé de renouveler leur mandat et plus particulièrement Bernadette Wirzak, Bruno Courtin, Jérôme Accart. Ils ont, au cours des 6 dernières années, travaillé pour le bien de la commune sans esprit partisan et avec beaucoup de bon sens. Leurs avis éclairés et leurs nombreuses suggestions m'ont été précieux. J'ai eu plaisir à travailler avec eux et de débattre, sans animosité, sur les sujets qui ont été particulièrement nombreux au cours de ce précédent mandat débuté en 2008. J'ai particulièrement apprécié aussi leur positionnement lors des moments difficiles

La nouvelle équipe est donc à l'œuvre composée d'anciens : Serge Lejeune, Serge Dufay, et de moi même, nous aurons à cœur de faire bénéficier le nouveau conseil de notre expérience acquise aux cours des mandats précédents. 6 nouveaux sont venus compléter l'équipe. Il s'agit de Marie Ange Accart, Lionel Cazal, Pierre Leclercq, Frédéric Kalinowski, Francis Boniface, Céline Viart, Philippe Lemaire. Chacun à leur façon en fonction de leur origine professionnelle et de leurs



penchants apporte un esprit nouveau à l'équipe. Leur fraîcheur d'esprit et leur forte motivation sont un atout précieux pour la Commune.

Le renouvellement du conseil municipal s'est accompagné aussi du renouvellement du comité des fêtes. Marie Ange ACCART en a pris la présidence en remplacement d'Olivier Charlon que je remercie pour son action au cours des 6 dernières années. Ce renouveau apporte un nouvel élan de dynamisme au comité des Fêtes.

C'est toujours avec plaisir que je constate que notre petit village soit un lieu animé. Cette animation est le fait des 6 associations que j'ai plaisir à citer : le Comité des fêtes, la Randojogg, les Anciens Combattants, les Chasseurs, le Club des Aînés. Ils tournent grâce aux bénévoles qui s'activent toute l'année pour organiser des moments de convivialité. Je les en remercie. Ils savent que la Mairie à à cœur de tous les soutenir.

Une nouvelle association Beurinoise est venue, d'ailleurs, pratiquer la zumba dans notre salle des fêtes tous les mercredis soir. Beaucoup de Saint Légioises y participent assidument. Elle prend bien entendu en charge les dépenses d'énergie.

Dans le même sujet, je remercie les aînés d'avoir bien voulu décaler au mercredi leurs rencontres bi-mensuelles. Leur geste permet l'arrivée du multi-accueil (crèche ambulante) de la communauté du Sud Artois qui déploie également tous les mardis son Ram (relai assistance maternelle)

La fin de l'année est aussi l'occasion de dresser le bilan de l'état civil qui comme chaque année est détaillé dans le bulletin. Il met en évidence un nombre de naissances soutenues : 8 et malheureusement 4 décès. En cette fin d'année, je pense plus que les autres années aux familles qui passeront les fêtes de fin d'année avec une chaise vide.

Bonne année à tous Michel Blondel

# l'économie communale

Comme vous le savez l'Etat demande aux Communes de participer à l'effort de redressement des comptes de la Nation. Cette demande se traduit par une baisse des dotations de fonctionnement que l'Etat verse aux communes - 3 328 € cette année.

Par ailleurs s'ajoute à cette baisse d'autres mesures autoritaires : comme l'augmentation de la TVA ; La réforme des rythmes scolaires (financement des TAP) ; la réforme de l'instruction des permis de construire à partir de juin 2015 (les actes seront payants pour les communes)

Dans cet environnement resserré, la commune de Saint Léger jouit d'une situation favorable. Elle n'est pas endettée et l'augmentation du nombre des habitations a atténué la baisse des dotations. Toutefois nous devons (gérer la pénurie) mener une stratégie d'économie du moindre euros. Dès notre élection municipale, j'ai demandé de réduire de 10% nos indemnités (Maire et adjoints) Gérer la pénurie doit se

## monument aux morts

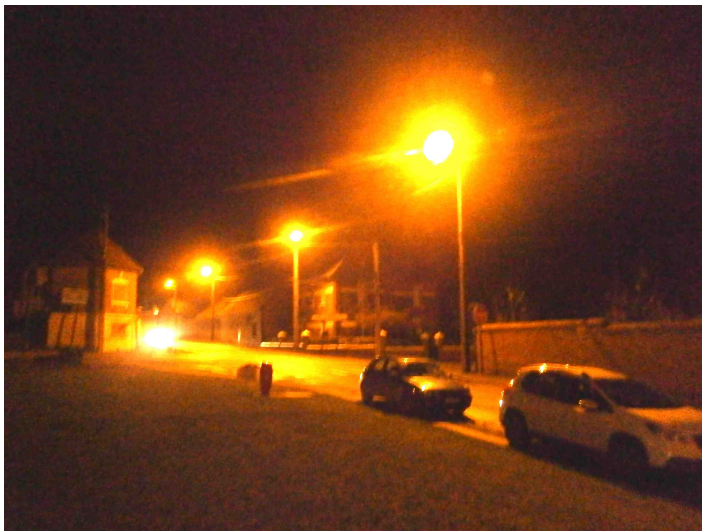
Placé bien en évidence en centre de notre village ce monument construit en hommage aux victimes de la guerre de 14/18 avait insidieusement perdu de son éclat naturel. A l'initiative de Frédéric Kalinowski et avec l'aide de Francis Boniface et de Thomas Courtin, une action de rafraichissement a été entreprise. Elle a consisté à un traitement anti-mousse puis une réinscription des noms des poilus. Une action bienvenue à la veille de la commémoration du centenaire.

traduire notamment par des investissements dans des actions pour baisser les dépenses de fonctionnement comme par exemple le remplacement de l'éclairage public, l'isolation des bâtiments communaux (la Mairie réalisée en 2013).....

Parmi toutes les voies, une réduction des dépenses, une au moins est illusoire : la mutualisation des dépenses de fonctionnement grâce à l'intercommunalité. En théorie, ce pourrait être vrai mais en pratique la Cour des comptes n'a cessé d'observer que l'intercommunalité accroissait les dépenses de fonctionnement. Paradoxe ? Pas vraiment car on n'administre bien que près, sous le contrôle des élus et des citoyens. Plus on s'en éloigne, plus la rigueur se dissipe. Les regroupement autoritaires, de surcroît n'allègent pas les dépenses publiques ils les aggravent. Enfin on aimerait que l'Etat soit exemplaire : entrer dans n'importe quel ministère parisien illustre combien le train de vie des gouvernants reste plus proche de la monarchie de la rigueur. Celle-ci reste un discours dont les élus locaux seuls, payent les conséquences.







## éclairage public

une deuxième pour retenir l'entreprise) Les lanternes sont des appareils bi puissance (qui baissent d'intensité la nuit) elles sont équipées d'ampoules SHP (sodium haute pression) qui diffusent une lumière jaune. Elles ont l'avantage d'être économique à l'opposé des ampoules iodures (lumière blanche plus fragile) De plus elles sont équipées de ballast électronique pour éviter les variations de tension préjudiciables aux ampoules.

Vous l'avez constaté nous avons remplacé toutes les lanternes du village à l'exception de celles de la rue du Peuplier et de la rue d'Hamelin court, trop récentes, soit un total de 47 appareils. Il s'agit d'un projet qui remonte au début 2013 décidé par le Conseil Municipal sortant. Le programme prévoit de remplacer toutes les lanternes, plutôt que de fonctionner par tranche. Un an et demi a été le temps nécessaire qu'il nous a fallu pour arriver au terme de l'action. Toutefois nous en serions encore à la phase diagnostic si la Communauté de Communes du Sud Artois l'avait gérée.

Cela démontre que les projets de petite taille sont traités avec plus de réactivité à l'échelon communal qu'à l'échelon intercommunal.

Le Conseil Municipal a retenu la proposition l'entreprise DUEZ à la suite d'un appel d'offre en 2 phases (une phase pour retenir un choix de matériel,

Les travaux se montent à 20 105€. Il sont financés par une subvention de la FDE de 9706€, par le fond de concours éolien de 5 199,50€ Le reste à charge pour la commune est de 5 199,50 Auquel il faut retirer les certificats d'économie d'énergie.

Cette action est économiquement intéressante pour la commune puisqu'il est attendu une économie de 50% (d'après la FDE) sur les factures d'électricité qui se montent annuellement à 4 328 € L'opération pourrait être rentabilisée sur 3 ans en tempérant l'optimisme de la FDE.

## colombarium

Nouvelles cave-urnes sont venues compléter les 4 installées dont 3 sont déjà réservées. Le Conseil Municipal a souhaité également améliorer le site en faisant construire une allée circulaire autour des sépultures et une allée pour y accéder. Un banc complète l'équipement du site.



## assainissement de la mairie

La commune se doit de montrer l'exemple en matière d'environnement.

Le dispositif d'assainissement pour les eaux usées était certes existant mais sous dimensionné, vétuste et ne traitait pas tous les rejets. Le conseil Municipal sortant avait décidé de le remplacer à charge pour le nouveau Conseil Municipal de réaliser les travaux. Ce fut fait au mois de juillet. Le champ d'action était la cour de l'école.

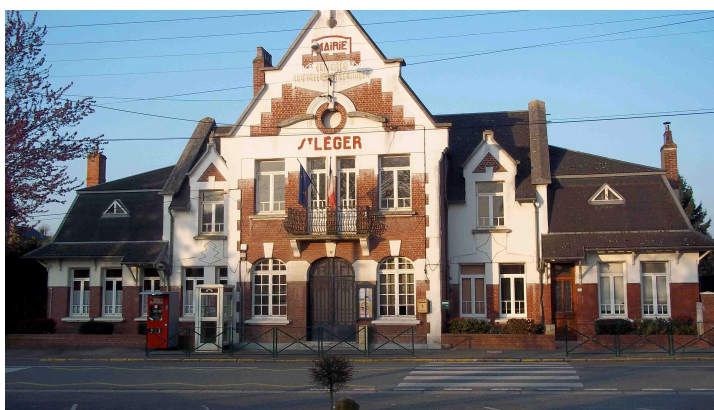


Il paraissait pertinent d'utiliser ce temps mort des vacances scolaires pour investir ce lieu. Tout fut terminé pour la rentrée scolaire y compris le nettoyage de la cour. C'est Francis Boniface qui a suivi les travaux. L'Ecole, la Mairie et les futurs logements à l'étage de la Mairie disposent, pour traiter leurs eaux usées, d'un dispositif homologué et agréé par le SPANC, composé de 2 fosses : une fosse septique et fosse d'épuration type culture fixée (les bactéries qui épurent les effluents vivent fixées sur des structures alvéolaires) Un groupe moteur assure leur oxygénation.

C'est l'entreprise REVERSEZ à Rancourt (Somme) qui a exécuté les travaux pour un montant de 20 726 HT Les subventions se montent à 3000€ de l'agence de l'eau et de 1600€ du Conseil

200 m<sup>2</sup> de surface répartie sur 2 niveaux (au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> étage) au dessus de la Mairie sont sous utilisés. Ils ont été isolés en 2013 lors d'un programme de travaux subventionnés qui avait pour objet : l'isolation des murs, de la toiture le remplacement des fenêtres. La réaffectation de cette surface en 4 logements : 1 studio au 2<sup>ème</sup> étage, 1 type 3 (2 chambres + séjour) ; 2 type 2 (1 chambre + séjour) nécessitent un investissement mesuré. Il sera rentabilisé en quelques années pour après apporter un revenu supplémentaire conséquent à la commune. L'objectif est de profiter des vacances d'été pour mettre en place l'escalier extérieur qui desservira les logements.

## logements dans la Mairie





# lotissement communal

La commune vient de déposer un permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement communal. La rue du Peuplier sera prolongée pour rejoindre la rue du Petit Saint Léger. Ce parcours délimitera 16 parcelles libre de constructeur et 1 parcelle destinée à la construction de 3 petits logements locatifs. Les

parcelles de terrain à bâtir auront des surfaces de 650m<sup>2</sup> à 800m<sup>2</sup> elles auront des largeurs moyenne de façade de 22 mètres. Comme pour la première tranche l'organisation spatiale est assortie d'un règlement afin que les constructions soient en harmonie les unes avec les autres et avec la commune. De même, grâce à la configuration du terrain les constructions seront aérées et n'auront pas de vis à vis.



Nous l'avons tous constaté, trop d'automobiles traversent notre village à vive allure. Le Conseil Municipal, dès son entrée en fonction, s'est préoccupé de ce sujet. Des relevés de trafic ont été effectués par les services du Département. Leurs résultats ont permis de connaître le type d'ouvrage qui peut être autorisé. Les 2 voies principales qui structurent notre village sur lesquelles nous souhaitons agir sont des Départementales. Leur statut ne nous donne pas la liberté de choisir ce que l'on veut.

Plusieurs idées ont émergé des discussions : des radars indiquant la vitesse, 4 feux comportementaux (qui passent au vert lorsque l'automobiliste roule à une vitesse inférieure à 50 km/h) des plateaux surélevés répartis sur les 4 axes avec une zone 30 km/h ; la généralisation de la priorité à droite.

Début 2015 nous serons en mesure d'arrêter une décision sur les 4 axes.



**rappel**



La communauté du Sud Artois a décidé d'être à la pointe du numérique. Elle déploie la fibre optique pour que toutes les communes soient desservies en haut débit. Elle installe des tableaux numériques dans toutes les écoles primaires puis dans les maternelles dans un deuxième temps. Elle souhaite après développer son usage au niveau de toutes les Mairies.

#### **- Fibre optique à Saint Léger :**

la fibre optique est arrivée à Saint Léger. Elle aboutit dans les armoires qui se situent derrière le monument aux morts. Les opérateurs ont maintenant 3 mois pour se positionner dans ce site. Après ce délai le dispositif sera mis en service. Nous bénéficierons alors d'une augmentation de débit (20 mégas mini). Une réunion publique aura lieu dans notre village pour prodiguer des conseils et apporter des renseignements utiles pour nos connections.



#### **- Tableaux numériques à l'école de Saint Léger**

Le classe maternelle grands sera équipée prochainement par un tableau mural. La classe maternelle petit le sera par la suite par un autre appareil plus adapté à la morphologie des utilisateurs.

#### **-opération programmée pour l'habitat :**

La Communauté de Commune du Sud Artois (CCSA), en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), souhaite instaurer sur la commune de Saint Léger une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) courant 2015. Cela permettra à des personnes ayant de faibles ressources financières de recevoir des subventions pour réaliser des travaux d'amélioration, d'économie d'énergie, d'adaptation au vieillissement, ou pour des personnes souhaitant mettre en location leurs biens.

## notre régie communale de l'eau

Un petit rappel sur les compteurs d'eau : Le règlement de service de notre régie communale de l'eau précise que l'abonné est tenu d'entretenir son compteur. C'est à dire qu'il doit veiller à ce qu'il reste accessible tout au long de l'année et le protéger contre le gel lorsqu'il est placé à l'extérieur. Lors des derniers relevés, nous avons constaté que ce point de règlement n'est pas totalement respecté.

D'autre part je vous informe que nous remplacerons les compteurs en octobre 2015.

Ceux en service ont 23 ans. Cette opération se fera au moment du prochain relevé. Vous serez bien sûr informés du passage de l'entreprise.

La qualité de notre eau : la qualité de l'eau que nous distribuons ne change pas. La qualité bactériologique est sans défaut par contre le taux de nitrate de 53 mg/l reste supérieur à la norme qui est de 50mg/l. l'ARS nous demande en cas de dépassement de vous prévenir et de vous signaler qu'elle est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons.



# état civil

## naissances

12 janvier	<b>Axel BECU</b>	2 rue de Vaulx
31 janvier	<b>Robin LEGRAND</b>	1 rue de la chapelle
20 février	<b>Tom LEGRAND</b>	9 rue du peuplier
21 février	<b>Valentine BRICOUT</b>	18 b rue d'Ervillers
10 juillet	<b>Llou FERNAND</b>	1 rue du peuplier
21 juillet	<b>Tom HENNEBICQUE</b>	Rue de Croisilles
9 août	<b>Léontine LECLERCQ</b>	11 rue Miséron
1 décembre	<b>Inès KHADHRAOUI</b>	12 rue d'Arras

14 mars	<b>Jeanne BACHELET</b>	10 rue Vaulx
31 juillet	<b>Evelyne BLONDEL</b>	9 rue de la vallée
5 août	<b>Laurent BOUSSAGET</b>	1 rue de Croisilles
13 sept.	<b>Georges HENRY</b>	14 rue du petit St L
11 sept.	<b>Nandette DUMETZ</b>	7 rue de la chapelle

## décès

## mariage



le 21 juin  
**Laurent CAYET**  
et  
**Nelly BLANC**  
rue Miséron

## ces Saintlégérois qui font l'actualité

Deux lycéens en finale d'un challenge national de mécanique automobile dont Alexandre Dufay

La première étape s'est déroulée au sein de 23 lycées répartis sur toutes la France. Passée cette première sélection 24 binômes ont été acceptés aux épreuves régionales. Le jury composé d'Expert et de professionnels a repéré les talents d'Alexandre et de Geoffrey en terminale maintenance véhicule.

Félicitation Alexandre.



# nos associations

## l'association des anciens combattants

Gérard Courtin passe la main à Jean Claude Goethals

**Gérard** est né à Créquy (Fruges) dans le Pas de Calais le 09 août 1932. Appelé sous les drapeaux en mai 1953, il effectuera 18 mois dans les transmissions à Epinal dans les Vosges où il sera libéré en octobre 1954. Il sera rappelé au 9<sup>ème</sup> régiment de Zouave à Alger le 03 mai 1956 et définitivement libéré le 15 novembre 1956.

Gérard a accepté la présidence des anciens combattants et le poste de porte drapeau à la demande de monsieur Henri Caudron, ancien maire, qui quittait Saint Léger pour rejoindre Croisilles le 1<sup>er</sup> avril 1972.

Depuis ce jour, Gérard a toujours été présent lors des différentes manifestations de Saint Léger ainsi que dans toutes les communes qui le sollicitent afin de faire perdurer le devoir de mémoire, le respect et l'honneur de cet engagement depuis 43 années. Gérard est marié et 4 enfants sont issus de cette union.



**Jean Claude** est né à Saint Léger le 06 mai 1944. Appelé sous les drapeaux au 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à Arras le 04 septembre 1963 puis prendra la direction d'Oran en Algérie au 30<sup>ème</sup> bataillon des chasseurs alpins stationnés à Arzew. Les troupes françaises devant quitter l'Algérie suites aux accords d'Evian, Son régiment prendra la direction de l'ALLEMAGNE à Donaueschingen au 110 RIM le 21 juin 1964. Il sera libéré le 20 décembre 1964 au bout de 16 mois et restera sous les autorités militaires pendant 2 mois. Jean Claude est marié et a eu 4 enfants. A 14 ans, titulaire de son certificat, il rentre en apprentissage chez Monsieur Lévêque et passera sa carrière professionnelle dans les métiers de la viande.

## l'association R.J.S.L







Deux ans que le R.J.S.L a vu le jour, deux ans que nous sillonnons les chemins environnant de notre belle campagne mais aussi chez nos voisins. Et bien plus encore »Angleterre, Paris, Lens, Beaurains, Arras »

Notre club s'installe doucement mais sûrement dans la vie associative de Saint-Léger. Nos membres « 30 » sont unanimes. Convivialité, Amitié, Simplicité, Respect de la nature font que l'on vient de loin pour nous rejoindre.

2014 **R.J.S.L** fut synonyme de régularité :

- Régularité pour nos sorties hebdomadaires du samedi ou dimanche une moyenne de 15 participants
- Régularité pour nos organisations et participations:

Le 01/02/2014 marche sur le thème chandeleur ponctué par une crêpe partie.

Le 08/03/2014 marche thème carnaval déguisé pour petits et grands «distribution de friandises »

Le 27/04/2014 organisation du canicross international sur le site de la citadelle d'Arras

Le 11/05/2014 marche route du Louvre Lens

Le 31/05/2014 marche Douvres « Angleterre »

Le 28/06/2014 **feu de la Saint-Jean** « tiercé aux cochons avant la retraite au flambeaux puis feu de la Saint-Jean au stade Henry Caudron »

Le 13/07/2014 marche nocturne avec vue panoramique sur les feux d'artifice environnant

Le 20/09/2014 marche avec recherche de balises et barbecue pour conclure au stade Henry Caudron

Le 05/10/2014 organisation de notre première randonnée « **la Saint-Légéroise** »

Le 26/10/2014 marche thème Halloween pour les petits et les grands

Le 29/11/2014 marche au profit du téléthon

Le 06/12/2014 marche nocturne Paris Montmartre « voyage en bus »

Voici nos 12 principal participations et organisations une moyenne d'une par mois auxquelles nous ajoutons les marches du samedi

matin « avec une réussite incontestable pour chacune »

Régularité pour le nombre d'adhérents : 30

2015 sera sur la même lignée avec toujours un esprit amical et convivial auquel nous vous invitons à participer

En 2015 nouveauté nous proposons deux circuits un long et un court à chaque sortie et ainsi faire participer le plus grand nombre selon les capacités de chacun.

**Pour tout renseignement contactez nous et visitez**

**nos site : [randojogstlegerois@gmail.com](mailto:randojogstlegerois@gmail.com)**

**[randojogstlegerois.e-monsite.com](http://randojogstlegerois.e-monsite.com)**

En vous souhaitant une bonne année et une bonne santé pour 2015

Bien amicalement

*HIEZ PASCAL Président du R.J.S.L*

*Ainsi que l'ensemble de nos adhérents*





## Le 6 Avril : La boucle de l'Artois

A l'occasion du passage de la boucle de l'Artois, les bénévoles de la commune se sont mobilisés pour sécuriser le parcours de la course cycliste.



## Le 17 Mai : Fête des voisins

Pour réunir le voisinage et passer un moment convivial, plusieurs rues de Saint Léger se sont réunies à l'occasion de la fête des voisins.



## Le 21 Avril : Chasse à l'œuf

Le comité des fêtes de Saint Léger a organisé une chasse à l'œuf, au profit des enfants de la commune, dans la vallée.





## Le 18 Mai : Repas des aînés



Chers Amis,

L'année 2014 vient de s'écouler, notre club se maintient dans son nombre. Notre trésorerie est stable, avec comme toujours un petit budget, grâce notamment à la subvention que nous accorde Mr le Maire Michel Blondel et les membres de son conseil municipal et nous les remercions.

Les repas annuels des Clubs des Aînés de Mory et Vaulx Vraucourt seront maintenus sensiblement aux dates habituelles. En ce qui nous concerne, les dates étant trop proches, nous avons donc pris la décision de reporter notre repas des aînés courant septembre (date à définir), afin de soulager les dépenses récréatives de nos aînés durant l'année.

Pour terminer, au nom de notre association, le CLUB DES AINES DANS L'AMITIE DE SAINT LEGER vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, ainsi que nos meilleurs vœux de bonne santé pour toute l'année 2015.

Le président.

Alain Chretien.

## Le 26 Juin : Fête des écoles

Elle a lieu à tour de rôle dans les 3 communes du RPI. Cette année elle se déroulait à Boyelles.



Une petite rétrospective de l'année écoulée au comité des fêtes.

Cette année fut une année particulière car un nouveau bureau du comité des fêtes a été élu. Le nouveau président est donc une présidente : Marie-Ange Accart, la vice-présidente : Charline Capelle, le trésorier : Serge Lejeune et la secrétaire : Céline Viart et bien sur toute l'équipe des bénévoles qui continue de s'investir dans l'association.

Nous avons démarré l'année avec la chasse aux œufs le lundi de Pâques où les enfants ont pu apprécier de trouver les chocolats déposés par les cloches ! Ce fut une réussite avec le beau temps qui était au rendez-vous, comme pour le 14 Juillet, avec le traditionnel repas champêtre qui fut un franc succès avec le nombre de personnes ayant répondu présentes. Rendez-vous l'année prochaine !

Nous avons enchaîné avec les 3 jours de ducasse qui ont débutés par la brocante qui fut malheureusement suspendue à cause de la pluie qui s'était installée le midi. Nous nous rattrapions le soir avec le couscous où l'ambiance était au rendez-vous. Le dimanche débuta par l'apéritif communal où les maires se sont réunis autour d'une table. L'après-midi fut marqué par notre cracheur de feu, le tiercé à lapins et le club de modélisme d'Hamelincourt qui nous présentait leurs différents appareils utilisés. Ce long weekend se termina le lundi où le mauvais temps nous avait forcé à remplacer le concours de javelot par un concours de fléchettes.

Nous avons poursuivi les événements de l'année, avec le téléthon où nos merveilleux bénévoles s'en sont donnés à cœur joie toute la journée nous permettant ainsi de remettre un chèque de 2000 euros à l'association.

Nous avons terminé l'année avec l'arbre de Noël en compagnie des clowns Pipo et Bozoo et bien sûr du père Noël qui fut au rendez-vous pour la distribution des jouets et chocolats aux enfants du village.

Ce fut une année riche en émotions !

Sur ces dernières lignes, le comité des fêtes vous présente à toutes et à tous une excellente année, santé, joie et bonheur pour cette année 2015.

La présidente,

Marie-Ange Accart.



## Le 14 Juillet

Le jambon grillé pour le repas du 14 Juillet. Le beau temps était parmi nous ! Une bonne journée de passée avec les activités organisées telles que : Course en sac à patate, Course relai, Tir à la corde, Balade en poney, Javelot...





## Les 23-24-25 Août : Ducasse de Saint Léger

Pour notre fête communale, malgré le mauvais temps la brocante a rencontré un succès fou ! Le club de modélisme d'Hamelincourt nous a présenté sa collection d'avions, de bateaux. Un cracheur de feu est venu animer l'après-midi ensoleillé. Un tiercé à lapins a suivi cette animation. En raison d'un temps exécrable, le concours de javelot a été remplacé par un concours de fléchettes en intérieur.





## Le 02 Septembre : La rentrée scolaire

Comme chaque année, les élèves font leur rentrée des classes dans l'école de Saint Léger.



## Le 21 Septembre : Ouverture de la chasse

La société de chasse de Saint Léger, a renforcé son organisation et ses structures d'accueil. Comme vous pouvez le remarquer sur cette photographie, elle s'est dotée, cette année, de deux gardes même si le territoire est resté encore modeste mais suffisant semble-t-il pour le moment. Il faut souligner que pour chaque journée de chasse il nous faut veiller à la bonne cohabitation entre les randonneurs et les chasseurs. Surtout les marcheuses qui nous détournent de nos objectifs premiers.



Cette année de nombreux chasseurs attirés par notre société exemplaire, se sont fait inviter pour profiter de notre beau territoire et de notre faune mais surtout d'une ambiance amicale qui n'existe nulle part ailleurs.

Nous avons dû à cet effet, renforcer notre organisation avec un chargé des apéros, un chargé des amuse-gueules, un chargé du barbecue, un chargé des lâchés de gibiers... des femmes de chasseurs sont venues combler nos manques pour l'approvisionnement des glaçons et des gâteaux et parfois de bons plats mijotés.

De plus nous comptons parmi nous, un pharmacien, un infirmier et un pompier pour les problèmes digestifs, un cuisinier pour assurer les barbecues, un policier pour seconder nos gardes, un garagiste pour nos véhicules embourbés, un jardinier pour l'entretien de notre Club house, des retraités pour nous raconter des histoires de chasse et même un spécialiste de relations bancaires à haut niveau qui fait rêver, certains, à un monde plus facile.

Nous sommes actuellement 11 chasseurs membres titulaires, mais avec les invités et porte-carniers, parfois le double et nous prévoyons une augmentation substantielle, avec nos invités, l'année prochaine.

C'est pourquoi, nous envisageons d'améliorer notre club house, avec l'électricité pour nos veillées tardives, l'hiver, un frigidaire pour nos glaçons et l'eau pour nos chiens. C'est un endroit bucolique avec terrasse extérieure ombragée, construit avec les moyens du bord et inséré dans la végétation.

Le tableau de chasse pour cette saison a été raisonnable et nous nous sommes contentés d'admirer nos beaux chevreuils.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2015.

La société de chasse de Saint Léger

## Le 11 Novembre : Les 100 ans de la guerre 14-18

A l'occasion du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, nous nous sommes réunis aux monuments.

Les enfants de l'école de St Léger ont déposé des fleurs confectionnées par leurs soins en l'hommage des 100 ans de la guerre.

Mr Gérard Courtin a cédé ses fonctions de président des anciens combattants et porte-drapeaux à Mr Jean Claude Goethals.

Egalement, 4 personnes ont reçu le diplôme du travail pour honorer leurs années consacrées à leur travail.

Philippe Lemaire

Fabienne Lesage

Corinne Hiez

Joël Martel





## Le 29 Novembre : Téléthon



Les bénévoles de la commune ainsi que ceux d'Ecoust-Saint-Mein, se sont retrouvés pour le bilan définitif du Téléthon 2014.

Marie-Ange ACCART, présidente du Comité des Fêtes de Saint Léger, n'a pas manqué de remercier tous les bénévoles ainsi que toutes les personnes qui se sont associés à cet élan de générosité.

La tartiflette « maison » a régalé tous les convives et les activités (lavage de voitures, randonnées par le RJSL, jeux, ...) ont rencontré un franc succès.

Finalement, c'est un chèque de 2577€ qui a été remis à Robert Luginbuhl, coordinateur du Téléthon dans l'Arrageois et qui sera reversé à l'AFM Téléthon.

Tous vous donnent rendez-vous pour l'édition 2015.



## La Zumba





## Le 13 Décembre : Arbre de Noël

Un spectacle de Noël animé par Pipo et Bozo pour les enfants de 7 à 77 ans.

Le père Noël est venu pour distribuer les cadeaux aux enfants du village.





## Le 20 Décembre : Colis de Noël des aînés



En 2014, 67 colis ont été distribués aux personnes de 70 ans ou plus.

Comme tous les ans, les élèves de l'école de Saint Léger offrent des chocolats à nos aînés.

Cette année c'est Monsieur Henri Dartois qui a été mis à l'honneur.

Monsieur Dartois à l'âge de 87 ans, continue son activité d'agriculteur comme au premier jour. Il vit avec son épouse Michelle qui est toujours là pour lui ouvrir la porte quand il rentre des champs.

Nous avons été accueillis avec grande gentillesse, dans la joie et la bonne humeur.